



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 1005

Texte de la question

## INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST

M. le président. La parole est à Mme Jeanine Dubié, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Jeanine Dubié. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. J'y associe mes collègues Jean Glavany et Carole Delga.

Les Pyrénées viennent de vivre un épisode de crue d'une extrême violence qui a littéralement dévasté le territoire montagnard, laissant les populations sinistrées et meurtries. Mes pensées vont tout d'abord aux familles des deux victimes qui ont péri dans ces inondations. Je n'oublie pas les acteurs économiques, de Lourdes, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur, Barèges et des vallées des Gaves, qui sont gravement touchés. Avec le chef de l'État, Delphine Batho et Sylvia Pinel, vous êtes venu et vous avez pu vous rendre compte de l'ampleur des dégâts. Vous avez aussi, par votre présence, témoigné du soutien de la nation et je vous en remercie.

Je souhaiterais ensuite exprimer ma gratitude à tous ceux qui se sont mobilisés sans compter : les services de l'État et des collectivités locales, la gendarmerie, les pompiers, l'armée, la protection civile, la Croix-Rouge, tous les élus, les entreprises, les bénévoles. Une véritable chaîne de solidarité et d'entraide s'est mise en place.

Merci à tous.

Déjà frappée en octobre dernier, cette vallée des Hautes-Pyrénées doit à nouveau faire face à des dégâts considérables : villages inondés, immeubles effondrés, routes détruites, commerces, hôtels et campings ravagés, exploitations agricoles anéanties. Le désastre est total et le bilan est lourd.

Il faudra du temps pour que le pays Toy se remette de toutes ses blessures, c'est pourquoi il faut aujourd'hui agir vite. Il est urgent, en ce début de saison touristique, de tout mettre en oeuvre pour accélérer le processus de réparation et de reconstruction, d'autant que les aides attendues, liées à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle d'octobre 2012, n'ont toujours pas été débloquées.

Vous avez annoncé que l'état de catastrophe naturelle serait reconnu d'ici à la fin de la semaine et que des avances seraient mises à disposition des collectivités pour la reconstruction des infrastructures endommagées. Je souhaiterais donc savoir, monsieur le ministre, comment, de façon concrète, le dispositif d'aide exceptionnel se traduira, tant en termes de simplification des procédures que d'accompagnement financier.

C'est dans ces moments-là que le rôle de l'État doit s'affirmer, face à la détresse de la population.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Oui, madame la députée, les inondations de la semaine dernière ont été d'une violence exceptionnelle. Elles ont frappé quatre départements du Sud-Ouest et ont profondément affecté les vallées des Pyrénées. Ces inondations ont fait trois victimes et des dégâts considérables toujours en cours d'évaluation.

Comme l'a fait le Président de la République sur place - et je sais que c'est un sentiment partagé sur tous les bancs de cette assemblée - je voudrais à mon tour dire la solidarité de la nation envers les sinistrés. Avec vous-même, madame la députée, Jean Glavany et Delphine Batho, nous nous sommes rendus sur place, ainsi que le lendemain avec le Président de la République, dans un certain nombre de villages, mais aussi à Lourdes pour

constater les dégâts. D'autres ministres, Stéphane Le Foll et Sylvia Pinel se sont également déplacés. Le Gouvernement a décidé de déclencher sans délai les dispositifs d'indemnisation prévus en pareille circonstance, notamment pour ce qui concerne les particuliers, et l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera publié dans la semaine. Les collectivités territoriales seront indemnisées pour réparer les biens non assurables qui auraient été endommagés, et afin de leur permettre d'engager tout de suite les travaux urgents, le Premier ministre a décidé hier qu'un premier versement de la contribution de l'État leur sera délégué dans les jours qui viennent. Elle sera complétée une fois les dégâts définitivement chiffrés, et abondée autant que nécessaire. Le Gouvernement est tout entier mobilisé pour les sinistrés, la reconstruction des villages, cela à quelques jours de la saison touristique.

En conclusion, je veux saluer l'extraordinaire engagement des policiers, des gendarmes, des sapeurs-pompiers, de tous les services publics de l'État et des collectivités territoriales (*Applaudissements sur tous les bancs*), ainsi que la solidarité de nos concitoyens et l'action des maires qui ont fait la démonstration dans ces petits villages comme à Lourdes de leur sens des responsabilités.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jeanine Dubié](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1005

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2013](#)